

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 01157
Numéro SIREN : 682 020 672
Nom ou dénomination : A TEX

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2023 sous le numéro de dépôt 1185

A-TEX
Société par Actions Simplifiée
au capital de 151 000 euros
Siège social : 29 allée du Clos des Charmes
77090 COLLEGIEN
682 020 672 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 27 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt-sept janvier

La société SCBH, société par actions simplifiée au capital de 878 000 euros, ayant son siège social à SCEAUX (92330) – 27 boulevard Colbert, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 910 455 682, représentée par Monsieur Stéphane BLANC en sa qualité de Président,

Propriétaire à la suite de la cession intervenue ce jour de la totalité des 3 020 actions de 50 euros de valeur nominale chacune, composant le capital de la société A-TEX (« Société »),

Associée unique de ladite Société, exerçant les droits attribués aux assemblées générales d'associés dans les sociétés par actions simplifiée en vertu de l'article L.227-1 alinéa 2 du Code de commerce,

A pris les décisions suivantes :

- Remplacement du Président démissionnaire
- Nomination d'un Directeur général
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, prend acte de la démission de Monsieur Olivier DO TRI de ses fonctions de Président et, conformément aux termes de sa lettre de démission et par dérogation aux stipulations de l'article 15 des statuts accepte que ladite démission prenne effet à l'issue de la nomination du nouveau Président et le dispense ainsi de respecter le délai de préavis de six (6) mois prévu audit article 15 des statuts.

Compte tenu de ce qui précède, l'associée unique décide de nommer en qualité de Président, pour une durée indéterminée à compter de l'adoption de la présente décision :

- la société SCBH, société par actions simplifiée au capital de 878 000 euros, dont le siège social est à SCEAUX (92330) – 27 boulevard Colbert, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 910 455 682 représentée par Monsieur Stéphane BLANC, son Gérant

La société SCBH exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La société SCBH, par Monsieur Stéphane BLANC ès-qualités, présent à l'assemblée, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente, nomme en qualité de Directeur général de la société pour une durée indéterminée, à compter de ce jour :

– Monsieur Stéphane BLANC
Né le 12 mai 1975 à LYON (8^{ème} arrondissement)
Demeurant à SCEAUX (92330) – 27 boulevard Colbert
De nationalité française

Conformément aux dispositions des statuts, le Directeur général dispose des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente et représente la société à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Monsieur Stéphane BLANC déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique confère les pouvoirs les plus étendus au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique,
La société SCBH
Représentée par Monsieur Stéphane BLANC

*« Bon pour acceptation des fonctions de
Présidente de la Société »*

*"Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente de la Société"*

Certifié CONFORME